



## Inscriptions saison 2020/2021

### 1. Certificat Médical

**Voici la liste des licenciés qui doivent absolument fournir un nouveau certificat médical.**

AUDAIRE	Bernard
AUDAIRE	Tony
BOLTEAU	Maxence
BOLTEAU	Philippe
BROCHARD	Sonia
CHATELLIER	Manon
CHATELLIER	Stéphane
CHAUVET	Alban
CHAUVET	Landry
CHOPIN	Joshua
CHOPIN	Sébastien
COUTAUD	Adrien
COUTAUD	Aline
COUTAUD	Axel
COUTAUD	Bastien
COUTAUD	Christophe
COUTAUD	Evan
DAVID	Eliott
DEROCQ	Augustin
DHIMINE	Norah
DROUIN	Michel
DROUIN	Océane
LIMOUSIN	Charly
LIMOUSIN	Nathan
MARTIN	Louis
MARTINEAU	Lisa
PICHODO	Maël
PILARD	Landry
POISSON	Laura
PORTAUD	Nathan
RISS	Alexandre

Les nouveaux licenciés, les mutés et pour une reprise d'activité, vous devez aussi fournir un nouveau certificat médical et un bordereau de demande de licence.

Je vous conseille de le faire après le 1 Juillet, le certificat aura une validité de 3 ans.

Pour les autres, vous devez remplir le questionnaire de santé et un bordereau de demande de licence, afin que la licence soit validée, il faut pouvoir répondre « non » à toutes les questions. Sinon un certificat médical devra être présenté.

**Le licencié reste responsable des réponses qu'il fournit dans le questionnaire.**

## 2. Documents à fournir

	<b><i>J'avais une licence l'année dernière et mon certificat médical est encore valide.</i></b>
Documents à fournir	Virement ou chèque pour la licence à l'ordre de "Saint Louis Tennis de Table"
	Virement ou chèque pour la bourriche à l'ordre de "Saint Louis Tennis de Table"
	<a href="#">Bordereau de demande de licence n°20-2 + <b>adresse mail valide</b> + Feuille d'assurance n°20-2-2 où vous devez cocher l'option choisie</a>
	<a href="#">Coupon réponse du questionnaire de santé n°20-10</a>

	<b><i>Je fais un nouveau certificat médical, une première demande de licence, je recommence le tennis de table ou je suis muté.</i></b>
Documents à fournir	Virement ou chèque pour la licence à l'ordre de "Saint Louis Tennis de Table"
	Virement ou chèque pour la bourriche à l'ordre de "Saint Louis Tennis de Table"
	<a href="#">Bordereau de demande de licence n°20-2 + <b>adresse mail valide</b> + Feuille d'assurance n°20-2-2 où vous devez cocher l'option choisie</a>
	<a href="#">Certificat médical n°20-9 à faire remplir par le médecin</a>

**Merci de nous fournir une adresse mail valide. Votre licence vous sera envoyée sur cette adresse lorsque la saisie sera effectuée.**

## Tarifs licences 2020-2021

Années	Catégories	Prix de la licence	Prix de la Bourriche	Criterium fédéral
2012 et après	Poussins	75 €	15 €	
2010/2011	Benjamins	75 €	15 €	
2008/2009	Minimes	75 €	15 €	
2006/2007	Cadets	75 €	15 €	
03/04/05	Juniors	85 €	15 €	10 €
2002 et avant	Seniors	85 €	30 €	10 €
Loisirs	Promos	40 €	15 €	
Tarif Famille	3 licences et +	10% sur la totalité	30 €	

**Pour ceux qui avaient une licence l'année dernière, il y a une remise de 10 € sur la licence pour cette année.**

Les « 0,08€ pour les vétérans ou 0,06€ pour les séniors ou 0,02€ pour les jeunes » indiqués dans le bordereau de demande de licence pour l'assurance sont compris dans le prix de la licence

Bourriche :  
1 carnet = 15€ pour ceux nés après 2002 + loisirs  
2 carnets = 30€ pour ceux nés en 2002 et avant  
Maximum de 2 carnets par famille

*La bourriche est organisée lors du tournoi gentleman de janvier. Les carnets sont distribués deux mois avant. La recette de la vente des billets est à garder ensuite.*

## **NOUVEAUTÉ**

**Possibilité de payer par virement sur le site HelloAsso**

<https://www.helloasso.com/associations/saint-louis-tennis-de-table/adhesions/inscription-saison-2020-2021>

- Payer la totalité de la licence + les carnets de bourriche
- Envoyer les documents à [secretariat037@gmail.com](mailto:secretariat037@gmail.com) ou les donner lors d'une permanence

**Sinon Il faut fournir deux chèques pour séparer la licence et la bourriche.**

**CHEQUES A L'ORDRE DE "SAINT LOUIS TENNIS DE TABLE"**



Les documents seront à retourner chez :

CHAUVET Alban  
12, lotissement de la herse  
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS  
06.64.46.45.83

[secretariat037@gmail.com](mailto:secretariat037@gmail.com)



Nous ferons 2 permanences pour les signatures de licences :

- Le 18 Juillet 2020 de **10h à 11h30** à la salle de tennis de table
- Le 22 Août 2020 de **10h à 11h30** à la salle de tennis de table



**ATTENTION!**

**La signature de la licence entraîne l'acceptation du règlement intérieur.**

**Il est disponible sur le site internet ou en cliquant [ICI](#)**

**Pour le droit à l'image, voir article 11 du règlement intérieur.**

**Les demandes de licences devront nous parvenir pour  
le Samedi 22 Août 2020**